

ÊTRE ÉLU DU SCOT : UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR !

QU'EST-CE QUE LE SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les grandes priorités pour un territoire plus équilibré : un littoral apaisé, un espace de vie intermédiaire conforté et des espaces intérieurs plus dynamiques.

Le SCoT est à la fois :

- **Une boussole** pour garder le cap.



- **Un espace de dialogue** pour faciliter toutes les expressions, et les transformer en une trajectoire commune.
- **Un laboratoire de prospective** pour tester des idées, s'accorder sur le devenir du territoire, passer des grands enjeux aux stratégies de long terme.

OÙ EN EST-ON ?

Le 11 décembre 2025, le SCoT a été approuvé : place à sa **mise en œuvre** !



COMMENT ÊTRE DÉSIGNÉ AU SCoT ?

Entre le 24 avril et le 6 mai, la CAPB et la CC du Seignanx vont désigner les élus qui siégeront au Syndicat Mixte du SCoT.

- ➔ Si vous êtes intéressés par ces travaux, **faites-vous connaître auprès de votre maire et de votre intercommunalité** (pour les élus du Pays Basque : votre pôle territorial collectera les candidatures).
- ➔ **Tout élu municipal peut être candidat.**

QU'IMPLIQUE ÊTRE ÉLU DU SCoT ?

- ➔ **S'investir** : prendre des décisions qui influencent l'avenir du territoire.
- ➔ **Passer de la commune au commun** : dépasser les logiques communales pour penser «grand territoire».
- ➔ **Être disponible** : participer aux réunions : en moyenne 2 par mois, plutôt en soirée (jusqu'ici le jeudi soir) et dans différents lieux du territoire (Itxassou, Hasparren, ...).

POURQUOI S'ENGAGER ?



POUR AGIR

Passer de l'intention à l'action, du projet aux réalisations concrètes.

POUR FAIRE VIVRE UN COLLECTIF

Travailler avec méthode en tenant compte des différents points de vue, décider collectivement.

POUR SUIVRE, ÉVALUER, ÉVOLUER

Garder la capacité de s'ajuster en chemin : le SCoT évolue, comme le territoire qu'il accompagne.

Pour contacter l'équipe du Syndicat :
contact@scot-pbs.fr ou en appelant au
05.59.74.02.57

Pour en savoir plus sur le SCoT, scannez le
QR code ci-joint :

<https://www.scot-pbs.fr/>

